

Santé : 10 milliards d'économies ? Impossible sans numérique !



« Nous n'allons pas vers un système de santé "low cost" », assure Marisol Touraine depuis le 24 avril dernier et l'annonce du plan d'économie de 10 milliards d'euros.

Loin de nous l'idée de ne pas y croire. Mais dans l'attente du budget rectificatif de la loi de financement de la sécurité sociale, il nous semble utile de rappeler que des solutions existent pour concilier efficacité de la prise en charge et maîtrise des coûts. Des solutions portées, depuis de nombreuses années déjà, par des acteurs issus de tous les horizons du secteur de la santé. Des solutions qui appellent une Révolution numérique.

Dans un pays, qui doit faire face à l'augmentation des maladies chroniques et aux conséquences du vieillissement de la population – et dans lequel le niveau de prélèvements obligatoires est déjà au plus haut –, seul le développement accéléré de l'e-santé apportera une réponse globale aux enjeux sanitaires, économiques et médico-sociaux.

L'e-santé pour décrocher les parcours de soins

Le numérique favorise la coordination ville-hôpital au service de l'effectivité du parcours de santé et de la réduction des frais d'hospitalisation tout en facilitant la mise en place d'un système ambulatoire. Si le programme Territoires de soins numériques représente une opportunité majeure, la généralisation du dossier patient, interopérable, continue de pâtir de retards importants. Le Dossier médical personnel version 2, pragmatique, aux usages bien compris, est toujours espéré ! Le plan Santé numérique est lui aussi très attendu.

Il est également temps de miser sur les objets connectés qui proposent une alternative nouvelle aux campagnes classiques de prévention et responsabilisent le citoyen-patient. Rêvons un instant au jour où chacun de nous bénéficiera d'un suivi personnalisé. Imaginons les économies réalisées grâce au dépistage précoce qui évitera des traitements lourds et onéreux. Sans compter les nombreux apports de ces nouveaux outils au service du suivi des personnes âgées comme des malades chroniques. La seule

mise en place d'un suivi à distance des patients équipés de défibrillateurs cardiaques a ainsi montré une réduction des coûts ambulatoires de 16 %¹.

L'e-santé pour chasser les mauvaises dépenses

Il est de notoriété publique que les Français, par méconnaissance, par erreur ou par peur, usent et abusent d'actes parfois redondants. Les gouvernements successifs tentent depuis plusieurs années d'y remédier, tapant tantôt sur les médecins, tantôt sur les patients. Et si nous apprenions à manier le système d'information de santé plutôt que le bâton ? Hôpitaux, établissements privés à but non lucratif, cliniques, médecins généralistes ou spécialistes, pharmacies... Partout, nos données végètent sans être mises en relation. En développant des systèmes d'information performants et surtout communicants, nous éviterions la redondance d'actes inutiles. Sans compter que notre prise en charge en serait certainement améliorée, fluidifiée et, oserait-on dire... transparente !

Nous ne pouvons ici faire abstraction de la question du remboursement conditionné à l'observance. Environ 6 % de la population française (3 à 4 millions de personnes) est atteinte du syndrome d'apnée du sommeil. Pour se traiter, les patients peuvent recourir à un équipement par pression positive continue. Si celui-ci améliore largement la condition physique du malade, il n'en reste pas moins extrêmement contraignant. Aujourd'hui, l'enjeu est le suivant : doit-on conditionner le remboursement de l'appareil à son usage effectif, surveillé par télé-suivi ? Nous en sommes convaincus : c'est une mauvaise dépense. Mais la solution proposée est-elle la bonne ? Le numérique pose aussi la question de l'éthique, sur laquelle il nous faut réfléchir, ensemble.

Des changements structurels et une vraie réorganisation

Enfin, l'e-santé est la seule voie pour accompagner et soutenir l'urgente réorganisation de notre système de santé. En mutualisant les systèmes d'information, par exemple, on optimise les ressources. La réussite repose sur l'association aux

projets et l'engagement actif des professionnels de santé dans la démarche, grâce à de nouvelles pratiques professionnelles et à une coordination autour du patient. Plateformes d'échanges, portails ville-hôpital... de nombreux outils existent, sans cohérence entre eux.

D'énormes gisements de connaissances sont inexploités... Pour améliorer encore notre système de santé, il est temps d'utiliser les datas qui offrent des opportunités multiples, que ce soit pour la personnalisation de nos parcours de santé, la qualité de la prise en charge, les vigilances au profit de nos concitoyens ou le développement de la recherche.

Investir pour économiser

Enfin, mais est-ce nécessaire de le répéter, investir est un prérequis pour économiser. Investir dans des systèmes innovants et performants. Investir dans des outils adaptés et efficaces. Investir dans des formations, gratifiantes et appropriées. Investir au service de l'humain !

L'e-santé est un espoir pour la France et pour les Français. Il s'agit même d'une opportunité qui peut placer la France en tête sur le plan international. Elle doit être soutenue par une politique nouvelle et courageuse, une politique de responsabilisation et non de punition, une politique de concertation et non de confrontation. Et en gardant toujours à l'esprit que nous œuvrons tous pour la santé publique ! Il en va de notre responsabilité sociétale.

Pour le Cercle Numérique et Santé :

- Thierry Zylberberg, directeur d'Orange Healthcare
- Jean-François Goglin, conseiller national Systèmes d'information de santé pour la Fehap
- Guy Mamou-Mani, président de Syntec Numérique
- Christian Nibourel, président d'Accenture France et président du comité Syntec Santé
- Corinne Le Goff, présidente de Roche France
- et Sandrine Degos, présidente de Care Insight, fondatrice du Cercle Numérique et Santé

¹ Étude Ecost, janvier 2014.